**Article prérédigé (journaux locataires et site internet)**

***Le 3919 : numéro d’écoute national destiné aux femmes victimes de violences***

Les chiffres sont glaçants. L’actualité récente les a mis en lumière. On estime à 219 000 le nombre de femmes entre 18 à 75 ans qui au cours d’une année sont victimes de violences physiques et/ou sexuelles commises par leur ancien ou actuel partenaire intime.[[1]](#footnote-1) En 2018, 121 femmes ont été tuées par leur conjoint ou ex-conjoint et 21 enfants mineurs sont décédés, tués par un de leurs parents dans un contexte de violences au sein du couple.[[2]](#footnote-2)

Que faire lorsqu’une femme est victime de violences ? Il existe un numéro d’écoute national destiné aux femmes, à leur entourage et aux professionnels. C’est le 3919. Anonyme, accessible, gratuit depuis un poste fixe ou un téléphone mobile en métropole, comme dans les départements d’Outre-mer, ce numéro national garantit une écoute, une information, et, en fonction des demandes, une orientation adaptée vers les dispositifs locaux d’accompagnement et de prise en charge. Toutes les violences, qu’elles soient conjugales, sexuelles, qu’elles concernent les mariages forcés, les mutilations sexuelles féminines ou les violences au travail font l’objet d’une écoute attentive et aidante.

Ce service est ouvert 7 jours sur 7, de 9h à 22h du lundi au vendredi et de 9h à 18h les samedis, dimanches et jours fériés. Les écoutantes du 3919 travaillent en lien avec un réseau de partenaires, de professionnels et de professionnelles.

1. *Champ : Femmes âgées de 18 à 75 ans, vivant en ménage ordinaire en Métropole. Source : enquête « Cadre de vie et sécurité » 2012-2018 - INSEE-ONDRP. Ces chiffres sont des moyennes obtenues à partir des résultats des enquêtes de 2012 à 2018.* [↑](#footnote-ref-1)
2. *Source : « Etude nationale sur les morts violentes au sein du couple. Année 2018 », ministère de l’Intérieur, délégation aux victimes.* [↑](#footnote-ref-2)